



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

institutions de prévoyance

Question écrite n° 116062

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les projets gouvernementaux visant à réformer le statut fiscal des institutions de prévoyance. Ces institutions, qui permettent la couverture maladie complémentaire des salariés et qui mènent de façon concomitante de nombreuses oeuvres sociales, bénéficient à ce titre d'un régime spécifique. Il semble que le Gouvernement entende bouleverser ce régime au mépris de leur utilité sociale. Il lui demande s'il entend répondre aux légitimes inquiétudes de ces organismes qui veulent se préserver d'un dispositif fiscal pénalisant pour le service d'intérêt général qu'ils poursuivent.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116062

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 465